

ÉDITORIAL

Le jeu étrange de Mélenchon

On l'avait connu plus éloquent ou tout simplement plus bavard. On avait encore de lui le souvenir de 2002, lorsque, ministre sortant du gouvernement Jospin (mais oui !), il appelait avec ardeur à voter Chirac pour contrer Le Pen et fustigeait « ceux qui comptent sur le voisin pour sauvegarder l'essentiel ». En quinze ans, que de chemin parcouru ! Las, il s'agit d'un chemin pris à l'envers. Voici Jean-Luc Mélenchon saisi par des pudeurs de gazelle, pour reprendre son expression. Il fait d'abord mine de douter des résultats, puis il attend de voir. Lui qui n'a rien demandé à personne pour se lancer dans l'aventure présidentielle, le voici qui s'appête à consulter par Internet 400 000 de ses soutiens avant de décider quelle position adopter.

BRUNO DIVE

bdive@sudouest.fr



D'un dirigeant politique, on attend qu'il prenne des positions claires lorsque l'essentiel est en jeu, et cela vaut aussi pour la droite

Cette attitude, qui place Jean-Luc Mélenchon quelque part entre Laurent Wauquiez et Eric Ciotti, n'est pas responsable. D'un dirigeant politique, on attend qu'il prenne des positions claires lorsque l'essentiel est en jeu, et cela vaut aussi pour la droite. Comme l'a fort justement dit François Fillon au soir de sa défaite, pour un responsable politique, l'abstention n'est pas une option. L'on pourrait ajouter que le silence n'est pas une solution,

et que s'abriter derrière une prétendue consultation démocratique par Internet ne saurait tenir lieu de politique. Même si, parmi ses partisans ou ses électeurs, beaucoup rechignent à voter pour Emmanuel Macron, c'est à lui en l'occurrence de leur montrer le chemin. Mélenchon, que l'on a connu plus inspiré au cours de sa belle campagne, ne saurait terminer celle-ci en s'appliquant à lui-même la formule : « Je suis leur chef, donc je les suis. »

Lui qui se faisait fort de défier Marine Le Pen sur ses propres terres électorales en 2012, lui qui a sans doute par sa campagne freiné l'ascension de la candidate du FN, serait-il tenté de remettre au goût du jour le fameux slogan du candidat communiste de 1969, Jacques Duclos : « Bonnet blanc et blanc bonnet » ? Mais il s'agissait alors de choisir entre le gaulliste Pompidou et le centriste Poher, pas entre la candidate de l'extrême droite et celui d'un mouvement central. Ce faisant, Jean-Luc Mélenchon participe, avec d'autres, à la dédramatisation déjà largement entamée du Front national. Il se coule dans ce nouveau clivage que tente d'imposer Marine Le Pen entre nationalistes et européens. Et lui qui prétend incarner la vraie gauche ne fait que brouiller un peu plus les repères.

ÇA VA FAIRE DU BRUIT

Palme d'or. Pour la première fois, la Palme d'or 2017, qui récompensera le 28 mai le meilleur film de la sélection officielle, sera incrustée de diamants pour fêter le 70^e anniversaire du Festival de Cannes, a annoncé hier la maison de joaillerie Chopard. Les 118 grammes d'or pur de cette Palme d'exception seront parsemés de 167 diamants pour un poids de 0,694 carats, « tels des poussières d'étoiles sur le feuillage et la tige », a précisé le fournisseur officiel du Festival.



Le passage du temps rapproche inexorablement les chrétiens divisés en les faisant progresser ensemble sur le chemin de l'unité.

Bartholomée I^{er}, patriarche de Constantinople, en visite à Taizé (Bourgogne).

5,9 Les ventes mondiales de musique ont connu une croissance de 5,9 % en 2016, tirées par la musique en flux.

Le coup de crayon de Laige et Urbs

LE FRONT RÉPUBLICAIN A BIEN CHANGÉ



ENTRETIEN

CDI intérimaire, ce contrat mal connu

TRAVAIL Didier Garcia fait le bilan, pour l'association d'entreprises d'intérim Prism'emploi, d'un CDI intérimaire qui peine à émerger

« Sud Ouest » Créé par la loi Rebsamen en mars 2014, le contrat à durée indéterminée intérimaire (CDII) semble encore mal connu...

Didier Garcia C'est un fait. Pourtant, ce contrat est, à nos yeux, la meilleure illustration de ce que peut être la flexisécurité de l'emploi. Le CDII est, comme son nom l'indique, un contrat qui lie les salariés à une entreprise d'intérim. Ce contrat permet à une agence d'intérim d'embaucher en CDI des personnes qui sont ensuite envoyées en mission d'intérim chez des clients. Le travailleur signe un contrat de travail qui précise sa rémunération minimale garantie, le smic, quand il n'est pas en mission. Le contrat précise également le périmètre géographique où il pourra être affecté et le type de mission qu'il pourra effectuer.

Vous deviez signer 20 000 CDII d'ici à la fin 2017. Quel est le bilan ?
Nous sommes dans les clouds avec 16 150 contrats signés. Le départ a été

poussif, mais nous devrions atteindre les 20 000 annonces d'ici à la fin de l'année. Au départ, nous avions fait signer les CDII à des profils très qualifiés pour lesquels il y avait beaucoup de demande de la part des entreprises. Mais aujourd'hui, nous signons aussi avec des jeunes peu qualifiés. Actuellement, 40 % des signataires ont



Didier Garcia, président de Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine. DR

entre 25 et 39 ans. Sur les treize derniers mois, 10 000 CDII ont été signés, alors que, dans le même temps, 35 000 emplois intérimaires ont été créés. On le voit, nous accélérons pour respecter notre engagement.

Dans quels secteurs trouve-t-on ces CDII ?

À 51 % dans l'industrie, dans le transport et les services pour 14 % d'entre eux, dans le commerce et le BTP pour 10 et 11 % d'entre eux.

Est-ce vraiment un contrat comme les autres ? Quel est le salaire moyen ?

Oui, puisqu'il permet de bénéficier de congés payés, qui sont cumulés même pendant les temps creux entre deux missions ou de formation. C'est un salaire minimum garanti qui tombe tous les mois. La diffé-

rence avec les contrats d'intérim classiques, c'est l'absence de prime de précarité... mais il n'est plus question de précarité. Le salaire d'un CDII en activité oscille entre 1 647 euros brut et 2 000 euros brut.

Ce contrat permet-il d'accéder aux prêts immobiliers ?

Il permet d'accéder aussi facilement qu'un CDI au logement. Les dossiers de location ne posent pas de problème avec un CDII. En revanche, pour l'accès aux prêts immobiliers, et donc à la propriété, les CDII ne sont pas encore bien reconnus par toutes les banques. Cela progresse de ce côté-là, mais on ne peut nier le fait que certaines banques ne comprennent pas bien le CDI intérimaire. Le CDII est un vrai CDI, il doit donner accès aux mêmes droits.

Recueilli par Pascal Rabiller